



CP-2018-2019 : 4 décembre 2018
Date d'adoption : 19 février 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 4 DÉCEMBRE 2018, À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE, À 18 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Christiane Plamondon	Substitut	Vents-et-Marées et Desbiens
Mélanie Tardif	Substitut	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Doris Laliberté Kirouac	Représentante	Roy et Joly
Geneviève Doré	Substitut	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Stéphanie Douay	Représentante	La Croisée I et II
Diane Gagnon	Substitut	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Mélanie Chénard	Substitut	Lanouette
Éric Maltais	Représentant	Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Séverine Batty	Substitut	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante Polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	Secondaire de Rivière-du-Loup
Chantal Landry, vice-présidente	Représentante	Secondaire Chanoine-Beaudet
Chantale Duval	Substitut	CCSEHDAA

Étaient également présents :

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph) Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 18 H 45)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 4 DÉCEMBRE 2018

La présidente fait la lecture du projet d'ordre du jour.

CP-2018-12-1076

IL EST PROPOSÉ par Stéphanie Douay et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 4 décembre 2018
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2018
- 1.4 Suivi au procès-verbal
 - Questionnaire aux parents – transmission des commentaires
 - Sujets à mettre au plan de travail – transmission des commentaires

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2019-2020 : Résolution
- 2.2 Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2019-2020 : Résolution
- 2.3 Présentation du sondage destiné aux parents – Élaboration des projets éducatifs

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Élection – Commissaire-parent EHDA
- 3.2 Adoption des Règles de régie interne
- 3.3 Programme de bourses « Une école dynamique des parents engagés 2018-2019 »
- 3.4 Formulaire – « Les bons coups de nos écoles 2018-2019 »
- 3.5 Formation aux parents des conseils d'établissement – Projet éducatif

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Élaboration des projets éducatifs
- 4.2 Conseil général de la FCPQ : 16 et 17 novembre 2018

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - Budget révisé 2018-2019
 - b) Commissaire-parent
 - c) Délégué FCPQ

- d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
- e) Comité consultatif du transport
- f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Mardi 5 février, à 19 h 30, à Saint-Pascal

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 NOVEMBRE 2018

CP-2018-12-1077

IL EST PROPOSÉ par Émilie Laurendeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le procès-verbal de la séance du 6 novembre 2018 soit adopté tel qu'il a été présenté.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

- QUESTIONNAIRE AUX PARENTS – TRANSMISSION DES COMMENTAIRES

La présidente informe les membres que les commentaires formulés par le comité de parents ont été transmis à monsieur Antoine Déry, directeur général, et que la majorité de ceux-ci ont été respectés.

Il y aura un retour là-dessus au point 2.3 de la rencontre.

- SUJETS À METTRE AU PLAN DE TRAVAIL – TRANSMISSION DES COMMENTAIRES

La présidente informe les membres que les commentaires formulés par le comité de parents ont été transmis à monsieur Antoine Déry, directeur général. Elle mentionne que ce document est évolutif.

Monsieur Antoine Déry, directeur général, prend la parole pour souhaiter de joyeuses fêtes aux membres et pour les féliciter pour leur implication au sein de la commission scolaire et du comité de parents.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS PAR LES ÉCOLES 2019-2020

CP-2018-12-1078

CONSIDÉRANT la présentation faite le 6 novembre 2018;

CONSIDÉRANT les modifications proposées, soit l'ajout de l'ergothérapie et de la sexologie aux services offerts en 2019-2020;

IL EST PROPOSÉ par Émilie Laurendeau et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le comité de parents donne un avis favorable au projet de *Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles 2019-2020* présenté.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes.

2.2 RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES 2019-2020

CP-2018-12-1079

CONSIDÉRANT la présentation faites le 6 novembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE la présentation du document répond favorablement à différentes recommandations faites par le comité de parents par le passé et plus particulièrement par sa résolution du 5 décembre 2017 (n° CP-2017-12-1022) demandant l'ajout des cartes de secteurs;

CONSIDÉRANT les échanges entre les membres et les résultats de ces échanges;

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le comité de parents donne un avis favorable au projet de *Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles 2019-2020*, sous réserve des commentaires suivants :

- Au paragraphe 2.4 : réduire le délai de 30 jours à 14 jours pour donner une réponse aux parents qui demandent le maintien de l'élève dans son école d'origine;
- Aux paragraphes 2.5, 3.2.2 et 4.2 : concernant la phrase « Toutefois, le repas, étant l'obligation de tout parent, demeure sous la responsabilité de celui-ci. », celle-ci pourrait être intégrée dans les « Critères généraux » afin d'éviter la répétition;
- Aux paragraphes 5.2 à 5.7 : pour une meilleure compréhension des parents, insérer un tableau, plutôt qu'un texte.

Le comité de parents tient à remercier la direction des Services éducatifs jeunes et le conseil des commissaires pour leur écoute et la refonte du document, lequel répond beaucoup mieux aux besoins exprimés par les parents.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes.

2.3 PRÉSENTATION DU SONDAGE DESTINÉ AUX PARENTS – ÉLABORATION DES PROJETS ÉDUCATIFS

CP-2018-12-1080

Suite à la rencontre du comité de parents de novembre, la présidente présente le questionnaire à l'intention des parents corrigé concernant l'élaboration des projets éducatifs.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Magali Émond et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE les commentaires suivants soient formulés :

Commentaires généraux

- ✓ Les membres du comité de parents souhaitent que la possibilité suivante soit envisagée : que le logo du comité de parents et la mention « en collaboration avec le comité de parents » soient ajoutés sur le questionnaire.
- ✓ Il y aurait lieu d'ajouter des sous-titres pour informer les répondants du sujet des questions. Par exemple, avant les questions concernant le conseil d'établissement, insérer le sous-titre « Conseil d'établissement ».
- ✓ Il y aurait lieu de vérifier la possibilité que les questions soient visibles de façon progressive. Les membres ont mentionné qu'il est plus encourageant pour un répondant de voir la progression de remplissage (ligne qui progresse en fonction du nombre de questions répondues) plutôt que de voir le nombre de questions dès le début.
- ✓ Les membres ont questionné la pertinence d'avoir autant de questions sur les conseils d'établissement et le comité de parents, tenant compte que le but du questionnaire est la production des projets éducatifs.
- ✓ Il y aurait lieu de vérifier la nécessité d'ajouter « En tant que parents » à chacune des questions du questionnaire.

Commentaires spécifiques à des questions

- ✓ Changer l'expression « siéger sur » pour « siéger au ».
- ✓ Question 24 : il y aurait lieu de spécifier de quel encadrement il est question.
- ✓ Question 29 : il y aurait lieu de séparer les options culturelles, sportives et récréatives.
- ✓ Fusionner les questions 15, 16, 17, 19, 20 et 26 de façon à faire ceci :

En tant que parents, souhaitez-vous davantage d'informations sur :

	Oui	Non
Les programmes scolaires et leurs objectifs		
Les activités qui se passent à l'école		
Les activités parascolaires		
La transition (l'entrée à l'école, du préscolaire au primaire, du primaire au secondaire, du secondaire au postsecondaire et du secondaire à la vie active)		
L'aide et l'accompagnement qui permettent de mieux soutenir les besoins de votre enfant (orthopédagogue, psychologie, psychoéducation, orientation scolaire, soutien spécialisé, etc.)		
Les outils technologiques en soutien à l'apprentissage		

- ✓ Fusionner les questions 14, 18, 22, 23, 24, 25, 27 à 32 de façon à faire ceci :

En tant que parents, quelle est votre satisfaction à l'égard de :

	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Pas tellement satisfait	Pas du tout satisfait	Ne s'applique pas
La rencontre du plan d'intervention avec le personnel de l'équipe-école					

	Tout à fait satisfait	Plutôt satisfait	Pas tellement satisfait	Pas du tout satisfait	Ne s'applique pas
Des activités parascolaires					
De l'enseignement dispensé					
De l'aide et l'accompagnement à l'apprentissage (orthopédagogie, psychologie, psychoéducation, orientation scolaire, soutien spécialisé, etc.)					
De l'encadrement					
De la surveillance					
Du service de garde					
De la propreté de l'école					
De la qualité des infrastructures culturelles					
De la qualité des infrastructures sportives					
De la qualité des infrastructures récréatives					
De la sécurité des espaces sur la cour et dans les modules de jeux					
De la suffisance des espaces et des modules de jeux					
De la qualité des espaces et des modules de jeux					

Commentaires sur l'ajout de questions

- ✓ Il y aurait lieu d'ajouter une question pour savoir si les gens savent ce qu'est un conseil d'établissement.

SUIVI : Transmettre les commentaires à monsieur Antoine Déry.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 ÉLECTION – COMMISSAIRE-PARENT EHDAA

CP-2018-12-1081

Madame Magali Émond confirme que peuvent être choisis comme commissaire-parent EHDAA tous les membres du CCSEHDAA nommés par le comité de parents et ne travaillant pas à la commission scolaire.

CONSIDÉRANT la liste des parents adoptée le 2 octobre 2018 (CP-2018-10-1053);

CONSIDÉRANT la recommandation faite par le CCSEHDAA;

IL EST PROPOSÉ par Christiane Plamondon et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE monsieur Claude Beaulieu soit élu commissaire-parent EHDAA, pour un mandat de 2 ans.

3.2 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CP-2018-12-1082

Madame Magali Émond explique que les Règles de régie interne ont été mises à jour en novembre 2017, et que les nouvelles modifications suggérées sont identifiées en jaune dans le document.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Jovette Levasseur-Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les Règles de régie interne soient adoptées selon les modifications proposées.

SUIVI : Dépôt des Règles de régie interne et du formulaire électronique de réclamation sur le site Web du comité de parents.

3.3 PROGRAMME DE BOURSES « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS 2018-2019 »

CP-2018-12-1083

La présidente présente le projet de *Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés 2018-2019 »* du comité de parents. Elle explique le but et le fonctionnement de celui-ci.

CONSIDÉRANT la présentation faite;

CONSIDÉRANT l'absence de modification par rapport à celui de 2017-2018;

IL EST PROPOSÉ par Rachel Rioux et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet de *Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés 2018-2019 »* soit approuvé tel que déposé.

SUIVI : Transmettre aux directions d'école.

3.4 FORMULAIRE « LES BONS COUPS DE NOS ÉCOLES 2018-2019 »

La présidente présente le formulaire de présentation des « Bons coups de nos écoles » pour 2018-2019.

Après échanges, il est convenu de modifier la façon de procéder pour le partage des bons coups des écoles.

Dorénavant, les membres sont invités à transmettre les bons coups de leur école à la présidente. Ceux-ci seront déposés sur le site Web du comité de parents. De plus, chaque mois, un bon coup sera partagé sur la page Facebook de la commission scolaire.

3.5 FORMATION AUX PARENTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT – PROJET ÉDUCATIF

La présidente propose que le comité de parents offre une formation aux parents des conseils d'établissement concernant l'élaboration des projets éducatifs. Elle propose d'inviter madame Martine Tremblay, conférencière.

Après échanges, les dates retenues sont le 16 janvier 2019 (1^{er} choix) ou le 23 janvier 2019 (2^e choix). Cette formation aura lieu à l'École secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, à compter de 19 h.

SUIVI : Les invitations seront transmises aux directions d'école par le directeur général.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 ÉLABORATION DES PROJETS ÉDUCATIFS

Ce sujet est reporté à une rencontre ultérieure.

4.2 CONSEIL GÉNÉRAL DE LA FCPQ : 16 ET 17 NOVEMBRE 2018

Ce sujet sera traité au point 5.2 c).

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

La présidente dépose un document préparé par la Fédération des comités de parents du Québec concernant le processus menant à la désignation des parents du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation.

Elle demande aux membres d'en prendre connaissance. Un suivi sera fait lors d'une prochaine rencontre.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

La trésorière, madame Marie-Lyne Cayouette, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 8 247,83 \$. 1000,00 \$ est mis de côté pour le Programme de bourses.

Elle invite les membres à lui remettre leurs comptes de dépenses.

B) COMMISSAIRE-PARENT

Madame Marie-Lyne Cayouette informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil des commissaires, notamment :

- Présentation du plan d'action de la commission scolaire par service;
- Divers octrois de contrats;
- Embauche de personnel.

C) DÉLÉGUÉ FCPQ

Madame Stéphanie Douay informe des sujets traités lors du conseil général des 16 et 17 novembre dernier, dont :

- Discussion sur les préoccupations des parents en éducation;
- Discussion sur les programmes et projets pédagogiques particuliers;
- Présentation de la plateforme « Espace parents » par l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ);
- Dévoilement du thème du colloque 2019, à Boucherville : « Nos jeunes : futurs citoyens responsables »;
- Information sur la campagne « La lecture en cadeau » de la Fondation de l'alphabétisation.

D) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Madame Chantale Duval informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du CCSEHDAA, notamment :

- Élection du commissaire-parent pour les élèves HDAA et du substitut au comité de parents;
- Présentation du Plan d'action 2018-2019;
- Discussion sur l'appréciation du processus d'implantation des plans d'intervention;
- Information sur le chantier de travail concernant le processus de classement des élèves HDAA.

E) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Madame Marie-Lyne Cayouette informe qu'il n'y a eu aucune rencontre de ce comité.

F) AGENT DE COMMUNICATIONS

Madame Magali Émond informe qu'il y a aura mise à jour de diverses informations sur le site Web du comité de parents.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2018-12-1084

IL EST PROPOSÉ par Chantal Landry et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 20 h 50.

Prochaine rencontre : Le mardi 5 février 2019, à 19 h 30, à Saint-Pascal.

Héloïdie Dionne, secrétaire d'assemblée

Magali Émond, présidente